



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres de tri : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 721

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation du centre de tri postal de Marseille-gare, dont le personnel est en greve depuis plusieurs jours. L'origine de ce conflit est les sanctions prises contre neuf salaries du centre de Rognac qui avaient refuse un changement de position de travail. Mais depuis, c'est notamment contre la remise en cause des droits acquis, la flexibilite de l'emploi, la degradation des conditions de travail et pour la revalorisation de la profession, ainsi que la defense du service public que le personnel lutte. Car la situation actuelle decoule en partie de l'application en 1983 du plan Doucet, dont la mise en place a conduit a une perte de 200 emplois sur ce centre avec comme consequence une totale desorganisation du travail. Aujourd'hui le personnel reclame l'ouverture de veritables negociations que la direction, dans un comportement totalement irresponsable, refuse. C'est pourquoi, il lui demande de prendre des dispositions pour qu'elles s'ouvrent le plus rapidement possible.

Texte de la réponse

Reponse. - Du 23 juin au 1er juillet 1988, les centres de tri de Marseilles-gare et Rognac CTP ont ete affectes par des mouvements sociaux. Des remarques adressees par l'encadrement a neuf agents de Rognac qui avaient refuse de pratiquer l'entraide habituelle, en fin de vacation, sur un chantier voisin surcharge sont a l'origine de ce conflit. Celui-ci s'est par la suite generalise et a donne lieu a de nombreuses revendications. Depuis de nombreuses annees, le developpement de l'automatisation et de la mecanisation du tri, permettant de traiter de plus grandes quantites d'objets et donc de maintenir une qualite de service optimale, s'est accompagne de redeploiements d'effectifs dans l'ensemble des sservices d'acheminement. En outre le developpement de la polyvalence des agents sur plusieurs postes de travail apparait necessaire pour assurer un ecoulement regulier du trafic postal. L'ensemble de ces mesures - automatisation combinee a une meilleure organisation du travail - explique l'evolution du centre de Marseille-gare, dont le niveau des effectifs ont ete correlativement et progressivement ajustes. S'agissant des conditions de travail dans cet etablissement, une etude nouvelle va etre entreprise, concernant un complement de mecanisation et l'amelioration de l'environnement. Dans l'immediat, les credits necessaires a la realisation de reparations urgentes ont ete debloques. Enfin, il convient de souligner que durant la periode conflictuelle une concertation permanente a ete instauree. En effet, douze seances de discussion ont eu lieu pendant la conflit entre le chef de service departemental et les organisations professionnelles. Echelonnees du 25 juin au 22 juillet, elles representent au total environ quarante heures de debats.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 721

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juillet 1988, page 2196